

# L'ÉCHOT'AYEN



Écotay rayonne pour l'arrivée de l'été 2024 !





## Mot du maire



**Le printemps à Écotay l'Olme s'ouvre** depuis maintenant trois ans avec la **fête patronale** ; organisée par le Comité de Fêtes. Elle permet aux Écotayens de se retrouver durant tout un week-end de festivités. Autre événement incontournable, **l'exposition des Arts d'Écotay** permettant de mettre en avant les artistes de l'Association Ecotay Loisirs Animation. Je tiens par ces mots à **saluer le dévouement de chacun des membres de nos associations**. À travers leurs actions, ils contribuent au rayonnement et au dynamisme de notre commune. Ce printemps aura été marqué par des pluies bienvenues. Cette pause toute relative n'est pourtant pas le signal d'un retour à la normale : **ensemble restons vigilants sur notre consommation en eau** tant individuellement que collectivement.

Pour vos élus, après avoir concrétisé le projet de création d'une Maison des Associations, ce début d'année 2024 est marqué par de nombreux travaux tels que la réfection de la Rue des Rois, **la mise en valeur lumineuse du Vieil Ecotay** ou encore la modernisation en éclairage LED du terrain de football du stade Dupuy Drouot ainsi que de la place de la Mairie. La seconde partie de cette année s'annonce tout aussi riche avec **la rénovation du presbytère en un gîte de groupe**.

Au niveau communautaire, plusieurs sujets rythment 2024, tout d'abord **le déploiement des nouveaux bacs d'ordures ménagères**, étape importante pour la **mise en œuvre de la tarification incitative**. Un autre sujet d'importance est la révision de nos documents d'urbanisme : les élus de Loire Forez Agglomération travaillent actuellement sur un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal à 87 communes** intégrant les objectifs de la Loi Zéro Artificialisation Nette. Dans ce contexte, vos élus communaux réfléchissent, travaillent, et agissent pour vous dans l'intérêt général. C'est cette même direction que suivent **les agents communaux : je les remercie pour la qualité de leur travail**. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions.

Ainsi, je suis heureuse d'être entourée d'une équipe compétente et engagée au service des Écotayens. Ensemble, **nous sommes mobilisés pour travailler pour le bien de la commune**, n'hésitez pas à venir à notre rencontre. En attendant, je vous souhaite à tous une excellente lecture de ce bulletin municipal, riche en informations utiles et en projets pour notre commune.

Votre maire, Carine Gandrey

## Retour en images



Commémoration du 19 mars



Repas du CCAS 7 janvier



Séance photo avec le CMJ 9 mars



Cérémonie des vœux 5 janvier



Commémoration du 8 mai



## Présentation du budget

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Emprunts en € - Remboursement capital	38 700,00 €
Attribution de compensation	1 831,00 €
Frais d'étude - Rénovation Presbytère / gîte	65 000,00 €
Travaux + mobilier Presbytère	534 466,29 €
Mobilier amovible Presbytère	45 000,00 €
Éclairage église	20 000,00 €
Achat véhicule + signalisation	35 000,00 €
Éclairage stade de foot	15 000,00 €
Pressoir	5 000,00 €
Divers voirie	3 000,00 €
Agencement extérieur - mobilier urbain	2 000,00 €
Fond de concours LFA - Rénovation thermique	608,00 €
Borne incendie	7 000,00 €
Dépenses budgétées 2024	772 605,29 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Report compte administratif 2023	173 926,27 €
Virement de la section de fonctionnement	282 567,17 €
Dotations aux amortissements	9 379,85 €
FCTVA	44 000,00 €
Taxe d'aménagement	30 000,00 €
Subventions	102 732,00 €
Emprunts d'équilibre	130 000,00 €
Recettes budgétées pour 2024	772 605,29 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges de gestion courante	168 700,00 €
Charges de personnel	145 300,00 €
Attribution de compensation LFA	74 000,00 €
Indemnités et participations (écoles, indemnités élus, subventions associations)	190 502,00 €
Intérêts de la dette	6 500,00 €
Dotations aux amortissements	9 379,85 €
Virement à la section d'investissement	282 567,17 €
Dépenses budgétées pour 2024	876 949,02 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Report excédent de fonctionnement 2023	250 639,02 €
Contributions directes	495 000,00 €
Occupation domaine public et produits exceptionnels divers	13 310,00 €
Dotations (DGF - DSR)	93 000,00 €
Revenus des immeubles	25 000,00 €
Recettes budgétées pour 2024	876 949,02 €



## Actualité des travaux

**L'**éclairage de l'église et du château a été remis en service, avec des LED et un nouveau positionnement des projecteurs. Coût = 19580€



Remplacement des ampoules par des **LED pour l'éclairage de la place mairie**. Coût = 2 776€ financés à l'aide de l'enveloppe voirie de LFA.



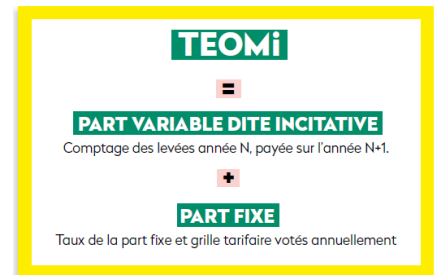
**Changement de l'ancien pressoir de la place mairie**. Coût = 3 900€ avec une subvention départementale de 2340€.

Suite à un éboulement, nous avons dû reprendre une partie du **mur de soutènement montée de l'église**. Coût = 1947€.

**Projet de rénovation du Presbytère** : la phase de consultation des entreprises est en cours, avec une préparation courant juillet et un début des travaux souhaité pour septembre.

## Point sur la TEOMi

**A** fin de réduire le volume d'ordures ménagères enfouies et, après l'extension des consignes de tri (bac jaune), en 2026 une tarification incitative, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) va être déployée sur le territoire de Loire Forez Agglomération.



### LE NOUVEAU SYSTÈME SE COMPOSERA DE 4 ÉTAPES CLÉS

- Étape 1 : Distribution dès 2024 de bacs roulants pucés pour les déchets non valorisables (bac gris) ou de badges pour accéder aux points d'apport volontaire (PAV). Dès lors, Loire Forez agglomération sera propriétaire de l'ensemble des bacs distribués qui devront rester affectés au logement
- Étape 2 : Les camions de collecte et les Points d'Apport Volontaire (PAV) seront équipés de lecteurs de puce permettant l'enregistrement des levées de bacs ou des dépôts en PAV.
- Étape 3 : À l'aide d'un logiciel dédié, Loire Forez agglomération pourra compiler les données de levées des bacs gris ou des dépôts en PAV. Ces informations seront mises à disposition des usagers via un site internet avec accès personnel et sécurisé.
- Étape 4 : Les données seront transmises à la Direction Départementale des Finances Publiques, pour calcul de la part variable de la TEOMi en vue de l'imposition.

### LE CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT

- 2024 : distribution de nouveaux bacs gris pucés ou de badges, à domicile ou lors de permanences par l'entreprise TDS. Cette phase a démarré le 2 mai 2024 et va durer jusqu'à la fin de l'année, pour couvrir l'intégralité du territoire.
- 2025 : Année de test : test de la comptabilisation des levées.
- 2026 : Année de comptage réel des levées (1ère facture TEOMi en 2027)
- 2027 : Paiement de la TEOMi en même temps que la taxe foncière.



## 160 ans d'engagement associatif

Il est rare de célébrer un tel anniversaire : 160 ans d'engagement associatif. Samedi 10 février a été l'occasion de mettre en valeur **le parcours associatif de membres du Comité des Fêtes** connus de tous et ayant choisi de tirer leur révérence : **Gérard Bayle, Gérard Joanin et Robert Masson**. Au regard de ce parcours riche et inspirant, la municipalité a profité de l'assemblée générale du Comité des Fêtes pour mettre en valeur cet engagement de manière plus forte et symbolique en leur remettant **la médaille d'honneur communale**.



## Épopée de l'USEM en coupe de la Loire

Après avoir remporté les matchs contre les clubs d'Anzieux, Génilac, Bonson / Saint - Cyprien, Loire-Sornin, l'équipe Fanion de l'USEM réalise l'exploit de **gagner le derby contre l'Association Sportive Savigneux Montbrison** (1-0 après prolongation).

**Cette dernière victoire leur a offert le ticket pour la demi-finale de la coupe de la Loire** qui s'est jouée le 1er mai à Saint-Galmier contre l'équipe de L'Étrat / La Tour. Malheureusement la porte de la finale s'est refermée sur les joueurs d'Éric Cognet, sous les yeux des nombreux supporters (score final : 3-0).

La coupe de la Loire regroupe 160 clubs de foot du département de tous les niveaux (de D5 à R1). L'USEM, classée jusqu'ici en D2 a fait un tour de force en remportant le match contre l'ASSM classé en R2, mais aussi en tenant le cap face à L'Étrat / La Tour, également classé en R2.

Nous tenons à **féliciter chaleureusement l'équipe Fanion et tout le club de l'USEM pour ce très beau parcours ! Cette victoire est historique !** C'est un bel exemple de ténacité pour les joueuses et joueurs d'un sport collectif, le tout dans un esprit respectueux.



## À la rencontre de Jean-Baptiste Lyonnet



Il n'y a pas de hasard ... après une formation de graphiste en Belgique, puis de design à Saint-Étienne, Jean-Baptiste Lyonnet a décidé d'expérimenter la peinture. Abstraite tout d'abord, les éléments naturels, en coexistence avec la civilisation sont venus se mêler à merveille dans ses tableaux aux couleurs singulières. « *Ce que j'aime c'est le ciel et les éléments* » c'est avec le paysage en tête, sans modèle, que **l'artiste qui a élu domicile à Écotay, réalise des tableaux captivants, lumineux, dans lesquels on se plonge à l'infini.**

Jean-Baptiste Lyonnet a ouvert les portes de son atelier aux élus désireux de pénétrer dans **son univers naturel**, avec beaucoup de générosité pour partager son art, son expérience.

Bien installé dans la région, il a à coeur d'ouvrir sa création à toutes et tous, avec une véritable notion de communion avec le monde qui l'entoure. À l'image de son projet avec la Fondation de Riom visant à réinsérer des adolescents déscolarisés.

**Des oeuvres dont on ne se lasse pas, telle une inspiration au voyage., ou même une inspiration d'Écotay ? « Il n'y a donc pas de hasard ... ! »**

Pour en savoir + : <https://www.jeanbaptistelyonnet.com/fashion>





## Les associations écotayennes en fête !

**N**ouveauté cette année 2024 : les associations d'Écotay l'Olme vous proposent de venir à leur rencontre **le vendredi 14 juin à partir de 18h sur la place mairie.**

Cette fête des associations a été pensée comme un moment convivial où l'ensemble des écotayennes et écotayens pourront **venir découvrir et échanger avec notre riche réseau associatif.**

L'USEM, le club de l'amitié, la chorale, la chasse, et bien d'autres seront sur place pour vous.

Au programme : présentation des diverses activités, rencontre avec les dirigeants des clubs, renseignements pour d'éventuelles inscriptions ... , une buvette sur place sera proposée.

Venez nombreux profiter de ce temps festif et associatif !



## Transport scolaire

**L**es inscriptions aux transports scolaires régionaux sont ouvertes depuis le 13 mai 2024 pour la rentrée 2024-2025.

Bénéficiez du meilleur tarif en vous inscrivant avant le 21 juillet 2024.

Les inscriptions dématérialisées sont à privilégier.

<https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-la-loire>

**Le coût de l'abonnement annuel est de 110 euros, attention une majoration s'applique pour toute inscription effectuée après le 21 juillet.** L'option Scolaire + est également possible au tarif de 20€ annuel.

## Journées européennes du patrimoine



**É**cotay l'Olme et son blason !

Dans le cadre des 41èmes Journées Européennes du Patrimoine, Écotay met en avant son histoire à travers l'évolution de son blason.

Grâce à **une exposition**, vous pourrez apprendre (ou ré-apprendre) **l'histoire de la commune**, comprendre la composition de son blason, mais aussi vous « former » à **l'art héraldique**. **Un atelier de confection de blason** sera proposé. Chacun(e)s pourra créer son blason et ajouter les éléments souhaités : **le vert de l'honneur, la fleur de Lys des rois ... que choisirez-vous ?!**

**Ouvert à toutes et tous, gratuitement, venez profitez du cadre du Vieil Écotay pour entrer dans l'époque des chevaliers !**

➔ **Samedi 22 septembre de 14h à 18h, Vieil Ecotay. Buvette sur place.**

L'héraldique, ou science des armoiries, est née au XIIe siècle de la nécessité pour les chevaliers d'être reconnaissables et reconnus lors des batailles.

### En savoir + sur les JEP

Créées en 1984 sous le nom de « Journées Portes ouvertes des monuments historiques » par le ministère de la Culture, elles ont pour objectif de montrer au plus grand nombre la richesse extraordinaire de notre patrimoine.

C'est en 2000, avec la ministre de la Culture Catherine Tasca, qu'elles changeront d'appellation pour : les Journées Européennes du Patrimoine.

Ces événements locaux se déroulent désormais dans plus de 50 pays dans le monde avec une gratuité de principe dans les monuments publics, ou à tarif réduit.

Les JEP auront lieu du 20 au 22 septembre 2024 sur les thèmes "Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et "Patrimoine maritime".



## Le réseau participation citoyenne

Initié par la gendarmerie, le réseau de participation citoyenne existe depuis avril 2015 sur la commune d'Ecotay l'Olme.

En restant attentifs à leur environnement, en signalant tout comportement suspect et en collaborant avec les forces de l'ordre, les voisins vigilants contribuent à garantir un cadre de vie serein pour tous.

**Vendredi 12 avril, la municipalité proposait une réunion publique afin de soutenir et promouvoir activement ce réseau** notamment en instaurant un moyen de communication collaboratif entre les participants. De plus, la gendarmerie a délivré un message de prévention concernant la cybercriminalité. Face à cela, voici quelques réflexes à adopter :

- **Se méfier des messages inattendus (ANTAI, demande d'aide d'un proche...)** ;
- **Vérifier la sécurité des sites sur lesquels vous faites des achats (https)** ;
- **Ne jamais envoyer d'argent à une personne que vous n'avez pas jointe** ;
- **Ne pas poster de photo ou vidéo intimes** ;
- **Se méfiez des prétextes et fausses excuses.**

Le saviez-vous ? il existe plusieurs sites tant pour vous assister en cas de problème que pour participer à la lutte contre ce fléau : **Cybermalveillance.gouv.fr**, assiste les victimes de malveillance ; **PHAROS**, signaler du contenu illicite sur internet ; **THESEE**, signaler une arnaque en ligne, porter plainte ; **PERCEVAL** pour la fraude à la carte bancaire.

Enfin cette réunion a été l'occasion de rappeler que le meilleur moyen pour solliciter la gendarmerie reste le 17, celui-ci étant doté d'un système de régulation téléphonique efficace.

## Atlas de la biodiversité

Créé par Loire Forez Agglomération, l'**Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** est disponible sur notre commune depuis quelques mois, il est consultable en mairie. Mené en partenariat avec France Nature Environnement (FNE) Loire, ce projet permet de recenser la biodiversité présente sur le territoire des huit communes concernées par cet ABC (dont Ecotay l'Olme).

Afin de valoriser cette démarche et de sensibiliser sur ces enjeux de préservation de la biodiversité, **une exposition itinérante** a été montée. Vous pouvez venir la découvrir en mairie jusqu'à l'automne.



## Participez à « Villes et Villages Fleuris »



Chaque année, le concours Villes et Villages Fleuris **permet aux communes ligériennes de mettre en valeur et d'embellir leur cadre de vie.**

La municipalité d'Ecotay y contribue grâce au travail quotidien des agents municipaux.

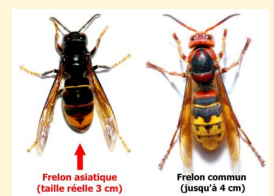
Aujourd'hui, **vous êtes nombreux à fleurir vos maisons c'est pourquoi la commune vous invite à participer au Concours Villes et Villages Fleuris.**

**Pour vous inscrire, c'est très simple, il convient de contacter la mairie en indiquant vos coordonnées.**

**Chaque participant est primé**, du plus expérimenté au novice en la matière ! Le concours Villes et Villages Fleuris ne se limite pas à une simple compétition, c'est avant tout **une démarche collective pour encourager les pratiques environnementales durables et embellir la commune.**

### PRÉVENTION DES FRELONS ASIATIQUES

Les élus participent à la lutte contre le frelon asiatique avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Loire : 8 pièges à frelons ont été installés sur l'ensemble de la commune, répartis entre les élus et quelques citoyens. Les données seront remontées au Groupement de Défense Sanitaire Apicole afin d'établir un diagnostic sur cet enjeu sanitaire pour la filière apicole.





# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



JUIN

- 08 et 09 : Exposition les Arts d'Écotay (Pl mairie)
- 14 : Les associations d'Écotay en fête (Pl mairie)
- 29 : 20 ans de l'USEM (Pl mairie)

JUILLET

- 06 : Cinétoile (place mairie)
- 13 : Concert de la Keup'On
- 14 : Fête nationale
- 26 : Journée enfant avec la MJC (City stade)

AOÛT

- 15 : Messe de l'Assomption (9h Vieil Ecotay)
- 24 : Concours de pétanque du CCAS et soirée paëlla (Pl mairie 14h)

SEPT

- 08 : Vide-grenier du Comité des fêtes
- 21 : Journée Européenne du Patrimoine (14h Vieil Ecotay)
- 22 : Virades de l'Espoir

NOV

- 10 : Concours de belote par le Club de l'amitié
- 11 : Commémoration armistice 1918
- 16 : Bal Folk par le Centre social Montbrison
- 24 : thé dansant du Club de l'amitié

DÉC

- 06 : Soirée théâtre au profit du CCAS - Cie La Traverse
- 31 : Réveillon par le Comité des fêtes

Du 9 juin au 29 septembre 2024  
Venez découvrir  
l'église du Vieil Ecotay  
Les dimanches de 14h30 à 17h30.



**SOIRÉE  
CINÉMA EN PLEIN AIR**

**SAMEDI 6 JUILLET  
22H30**  
City stade - Écotay l'Olme

Buvette  
sur place

**GRATUIT**



29 JUIN 2024